qu'elle a un rôle efficace dans le développement de celle-ci et que l'augmentation de poids sec signalée n'est pas due simplement à son absorption; il suffit, pour s'en rendre compte, de savoir que dans les tubes de culture il a été introduit 50 cm³ de liquide; ce volume correspond pour la solution de concentration minima à l'introduction de 2,75 mg. d'urée; en admettant donc que la totalité de ce corps ait été absorbée, ce qui est loin d'être exact, l'augmentation du poids sec ne saurait être supérieure à ce poids s'il s'agissait d'une simple absorption; or nous trouvons que cette augmentation est de 7 mg. lorsqu'il n'y a pas de glucose et de 20 mg. en présence de glucose; la même remarque s'applique à l'asparagine, et nous pouvons dès maintenant conclure à un rôle alimentaire de ces deux substances pour les plantes supérieures.

M. F. Camus lit la communication ci-dessous :

Sur l'indigénat du Blé en Palestine;

PAR MM. J. ET C. COTTE.

Des deux méthodes que l'on peut suivre pour percer le mystère qui enveloppe l'origine de nos céréales, il n'en est qu'une qui paraisse avoir de la valeur aux yeux de M. Aaronsohn[1], c'est la recherche des formes sauvages qui poussent en Palestine ou en Syrie. C'est vouloir trop jeter le discrédit sur l'archéologie et la paléobotanique, qui sont loin, sans doute, d'avoir dit leur dernier mot sur cette question.

Sans penser à diminuer l'intérêt des très importantes observations de M. Aaronsohn, on est en droit de se demander s'il a vraiment découvert à nouveau le prototype du Blé cultivé. Depuis l'époque où les céréales ont été connues de l'homme et utilisées par lui, les conditions climatériques ont dû considérablement changer, tout le monde l'admet, même dans les régions de l'Asie où l'on place l'indigénat et l'origine du Blé. Il est donc assez difficile de conclure des renseignements que fournit la flore actuelle à ce qu'était la végétation à une époque aussi reculée.

Nous ne sommes pas frappés par les arguments que l'on peut

1. Bull. Soc. bot. de Fr., t. LVI, 1909 p. 196 et s.

tirer de la petite taille de certaines formes anciennes, à comparer aux fortes dimensions des grains de *Triticum dicoccum dicoccoides* Kcke. On nous fait remarquer avec raison qu'aucune preuve ne peut être fournie par cet ordre d'idées. Les anciens agronomes ont pu donner la préférence, momentanément, à des variétés de petites dimensions, que leur productivité spéciale ou leur rusticité, dans les terrains de culture, semblaient rendre particulièrement recommandables.

Nous avons cependant le droit d'être frappés de la répétition des faits ci-dessous : c'est une petite forme de *T. vulgare* dont la mission américaine du Turkestan a rapporté les restes dans les briques de North Kurgan, c'est une autre petite forme de Blé qu'a trouvée Schweinfurth dans certaines tombes égyptiennes, un des Blés des palafittes de Heer est encore une petite forme, petite forme enfin le Blé gaulois récolté par M. Pagès-Allary au Rocher-de-Laval, et dont les grains ont une longueur moyenne de 4 mm. Cette dernière race est vraisemblablement d'obtention beaucoup plus récente que les autres; mais celles-ci ont été cultivées à une époque bien reculée.

Rien ne nous prouve que alors *T. dicoccum dicoccoides* Kcke habitait déjà les quelques stations où il a été péniblement découvert. Nous pourrions nous trouver là simplement en présence du descendant, redevenu sauvage, de Blés précédemment cultivés dans ces régions, sans admettre pour cela qu'il est une des formes les plus anciennement dérivées du prototype de nos Blés. Dans cette hypothèse on serait arrivé seulement à détruire cette légende que le Blé, presque seul de toutes les plantes [1], ne se retrouve nulle part à l'état subspontané.

Nous aurions un nouvel exemple de ces variations désordonnées, dont nous devons à de Vries la notion féconde, et qui peuvent se produire chez les végétaux au moment où ils subissent l'influence de nouvelles conditions de milieu. Il est plus facile d'accepter cette hypothèse que de voir dans le Blé de Palestine une espèce vraiment indigène, dont les variétés, en ce lieu privilégié, ne seraient pas arrivées, depuis des millénaires, à prendre leurs caractères propres.

1. Exception faite, naturellement, pour *Trit. monococcum* var. *lasiorrachis*, dont Boissier signale l'état spontané en Grèce et en Asie Mineure. Nous ignorons si l'indigénat de cette céréale est absolument certain.

M. Lutz présente de la part de M. Maranne un échantillon de tige d'Asperge présentant un cas de fasciation.

M. Capitaine fait la communication suivante :

Sur la confusion fréquente de quatre Tamariniers;

PAR M. LOUIS CAPITAINE.

Les recherches récentes que j'ai eu l'occasion de faire sur la famille des Césalpiniacées [1] m'ont amené à étudier les différents usages auxquels donnent lieu ces plantes intéressantes.

Tout le monde connaît le bonbon laxatif désigné dans le commerce sous le nom de « Tamar Indien ». C'est une pâte de fruits, brun-rouge foncé, de consistance analogue à la pâte d'abricots des confiseurs, et que l'on prépare au moyen des gousses longues et charnues du *Tamarindus indica* L., bel arbre de la famille des Césalpiniacées-Cassiées, originaire des Indes orientales, et assez répandu et cultivé pour ses fruits dans toutes les régions chaudes du globe, surtout en Amérique. Le nom français de cet arbre donne souvent lieu à une confusion regrettable, sur laquelle je me permets d'attirer l'attention.

La traduction littérale du nom scientifique nous donne « Tamarin indien » d'où le nom très admissible du bonbon précité. En Français scientifique, on appelle plutôt l'espèce en question « Tamarin de l'Inde », sans doute parce que c'est plus euphonique. Or si l'on parle à un créole du Tamarin des Indes, il répond que c'est un fruit de la grosseur d'une toute petite pomme, que l'on mange cru et blet, à la manière de nos nèfles. Nous sommes loin de la longue gousse charnue et filamenteuse du *Tamarindus indica* L.

J'ai cherché d'où vient l'erreur et j'indique ici le résultat de mes recherches.

Le *Tamarindus indica* L., Césalpiniacée-Cassiée, porte aux colonies le nom de « Tamarin ordinaire » tandis que le nom

1. CAPITAINE (Louis), *Les genres de la Famille des Césalpiniacées du Globe, leur classification et leurs principaux usages* in « Le Naturaliste »; en collaboration avec M. Henri COUPIN pour les gravures (*Sous presse*).